 **4 familles sur 5 peuvent plus souvent compter sur papa**

**mais maman reste aux commandes à la maison**

*Dimanche, c’est la fête des pères, mais qu’en est-il de la répartition actuelle des rôles chez les parents belges ?*

**Bruxelles, le 6 juin 2014**

* *La caisse d’allocations familiales Partena a réalisé une enquête, au mois de mars 2014, afin de connaître la répartition des tâches au sein des familles belges. Partena a posé la question à 1332 parents, ayant des enfants à la maison : qui prend le plus en charge les tâches telles que les trajets, la garde et l’éducation des enfants ? Et de quelle manière combinent-ils cela avec leur boulot ?*
* *Les résultats révèlent que les pères s’investissent de plus en plus, les mères s’occupent toujours principalement des tâches touchant à la famille et ont plus de difficultés à les combiner avec leur travail.*

**Les hommes aident plus qu’avant**

La bonne nouvelle : 68% des parents admettent que papa et maman se partagent de manière équitable les tâches concernant l’éducation globale de leur(s) enfant(s). 81% des parents belges trouvent que les pères de famille s’investissent plus qu’avant dans l’éducation de leurs enfants.

En outre, seul 1 parent sur 5 est d’avis que l’éducation des enfants incombe prioritairement à la mère. Ce sont surtout les mères qui s’attribuent ce rôle (31%) car seul 1 papa sur 10 partage ce point de vue.

**Maman reste aux commandes pour les tâches ménagères**

Dans plus de 2 ménages sur 3 (66%), la maman s’occupe principalement des tâches ménagères. 60% des mères s’occupent des soins et de la santé des enfants. Les études, l’éducation générale et les loisirs sont généralement répartis de manière plus équitable. Le père prend la tête uniquement pour le bricolage (peinture, jardinage,…) (58%).

Les mères s’occupent deux fois plus que les pères des allers et retours à l’école ou du transport vers les activités extrascolaires.

Le fossé se creuse au niveau de la garde des enfants. Lors d’événements imprévus (grève à l’école, enfant malade, etc.), 1 maman sur 4 prend l’enfant en charge, alors que ce n’est le cas que pour 7% des pères. C’est également le cas le mercredi après-midi : seuls 5% des pères restent à la maison pour s’occuper des enfants, contre 42% des mères.

Et lorsque papa et maman sont de sortie ? 52% des familles font appel aux grands-parents. Que ce soit lors d’événements imprévus (35%) ou le mercredi après-midi (20%), les grands-parents répondent présents à l’appel.

**Les stéréotypes restent d’actualité et perturbent l’équilibre travail/vie privée des mamans**

Les parents belges sont conscients que la femme n’est pas la seule à devoir éduquer les enfants. Mais, dans la pratique, il n’y a toujours pas de répartition équitable des rôles. Les mères continuent d’être responsables de la majorité des transports, de la garde et de l’éducation des enfants.

Pas étonnant que 75% des parents estiment que la combinaison travail/vie privée est plus difficile en tant que femme, alors que 28% seulement admettent que les hommes ont plus de difficultés à combiner ces deux aspects également. Le stress pour clôturer les différentes tâches pèse également plus sur les épaules de la mère (84%) que sur celles du père (72%).

Il est frappant de constater que les parents surestiment souvent leur propre contribution : 37% des pères pensent qu’il leur est plus difficile de combiner travail et famille, alors que seules 19% des femmes trouvent que c’est plus difficile pour le père. Et à l’inverse, 86% des femmes considèrent plus difficile la combinaison travail/vie privée en tant que mère, alors que  seuls 63% des hommes partagent cet avis.

+++++++++++++++++++

**Vous trouverez les résultats en pièce jointe du communiqué de presse.**

**Pour de plus amples informations concernant les résultats de l’enquête, n’hésitez pas à contacter :**

Partena – Marc Ertveldt – mertveldt@partena.be - 0478 22 34 44

Pride – Arne Van Ongeval – arne.van.ongeval@pr-ide.be - 0476 81 76 71

**À propos de Partena**

Partena est un prestataire de services qui met résolument l’accent sur l’entrepreneuriat. Nous accompagnons et soutenons les dirigeants d’entreprises et les responsables RH tout au long de leur vie professionnelle. Nous proposons des services en rapport avec la création d’entreprises, le statut social des indépendants, la gestion de la paie, du personnel et de ses allocations familiales, des formations, du conseil juridique et consulting en gestion de personnel et le contrôle médical de l’absentéisme.

**31.000 employeurs font confiance à la caisse d’allocations familiales Partena pour assurer le paiement ponctuel des allocations familiales à leurs 171.500 collaborateurs et familles. Partena soutient ainsi 300.000 enfants dans la construction de leur avenir.**

Depuis le 31 mai 2012, HDP et Partena forment le pôle entreprises & entrepreneurs du groupe Partena, où 1450 collaborateurs  sont au service de plus de 200.000 entreprises et indépendants.

Plus d’informations sur [www.partena.be](http://www.partena.be/%22%20%5Ct%20%22_blank) -  [www.hdp.be](http://www.hdp.be/%22%20%5Ct%20%22_blank)